



CER-E : décision incompréhensible contre une agriculture prospère à long terme

La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États (CER-E) a poursuivi ses délibérations sur la politique agricole 2014-2017. Elle a pris le contre-pied du Conseil fédéral et du Conseil national et s'est exprimée en faveur de la réintroduction des contributions liées aux animaux. L'intérêt du projet élaboré par le Conseil fédéral était précisément qu'il corrigeait des incitations et supprimait des contributions forfaitaires dommageables. Avec cette décision, la CER-E affaiblit le secteur agricole au lieu de le préparer à relever les défis à venir. En ce qui concerne les contributions à la sécurité de l'approvisionnement, la CER-E souhaite échelonner la contribution de base selon l'intensité de l'élevage. Ces contributions liées aux animaux, que le Conseil fédéral supprime à raison, empêchent l'émergence d'une agriculture durable et prospère. Elles ne sont efficaces ni sur le plan économique ni sur le plan écologique et nuisent aux agriculteurs à long terme. L'incitation à élever autant de bêtes que possible ne favorise pas une production axée sur le marché.

Aux yeux d'economiesuisse, la décision de la CER-E est totalement incompréhensible. La politique agricole devrait se focaliser sur la promotion de l'esprit d'entreprise, la diversité de l'agriculture, le maintien de surfaces ouvertes et l'atténuation des conséquences de l'ouverture du marché. Les contributions liées aux animaux favorisent, quant à elles, le maintien de structures agricoles non viables, la surproduction de lait et de viande et des prix bas. Plusieurs modélisations l'ont montré, elles affaiblissent au final le revenu des agriculteurs. D'autres décisions de la CER-E sont tout aussi incompréhensibles, comme celle de renforcer la protection du marché de la viande et de réintroduire l'attribution

de contingents tarifaires pour les importations de viande sur la base des animaux abattus en Suisse. À l'heure actuelle, ces contingents sont mis aux enchères, ce qui est juste.

Renforcer la responsabilité individuelle des agriculteurs

Il serait inconsidéré d'annuler les corrections apportées aux incitations nuisibles, un atout central du projet du Conseil fédéral. Les ressources destinées à l'agriculture doivent être utilisées de manière ciblée et efficace pour atteindre des objectifs constitutionnels. Compte tenu de la hauteur du budget agricole, c'est une nécessité. Afin que l'agriculture devienne plus compétitive et qu'elle améliore sa position, il faut renforcer la responsabilité individuelle et la focalisation des producteurs sur le marché et sur des objectifs.

La Conseil national avait largement suivi le Conseil fédéral et soutenu la suppression des contributions liées aux animaux. Dans l'intérêt de l'agriculture et de l'économie suisse, il faut espérer que le Conseil des États corrigera la décision de sa commission et qu'il agira dans l'optique d'une agriculture prometteuse et compétitive.